



Redige en Collaboration.

Religion, Politique, Agriculture, Commerce, Industrie et Colonisation.

N. L'ABE ADMINISTRATEUR

Alphonse COUTURE CONSEIL DE VILLE DE HULL

Horloger et Bijoutier RUE PRINCIPALE,

LE SEUL ENDROIT où l'on peut se procurer des bijoux de toutes espèces à des prix qui défient toute compétition.

VENANT D'ARRIVER, un lot considérable de montres pour dames et messieurs et bijouteries les plus nouvelles.

REPARATIONS Une SPECIALITE à court délai

A. COUTURE HORLOGER ET BIJOUTIER.

No. 96 Rue Principale, Hull

Pour les Fetes

Venant d'arriver au MEDICAL HALL, un excellent choix de Parfums français et américains, importés spécialement pour mes clients, Articles de toilettes et de luxe, une spécialité. Magnifiques cadeaux.

R. A. Helmer, Pharmacien, Rue Principale

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd GALT ONT.

MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS, A epreuve du FEU et des VOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois." Machines, Chaudières pour Scieries, Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général, Office : 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- F. BARRETTE, P. H. CHARRON, ANT. PARENT, O. CHENIER, B. CARRIERE, D. CHARRON, M. J. LAVERDURE, A. LABELLE, J. MARTEL, P. DAOST, F. LAROCHE, F. ROUDEAU, Wrightville.

Demandez la MARQUE CARBE ROUGE. MANUFACTURÉ PAR

WM. HOWE, BLOC HOWE OTTAWA.

RICHELIEU HOTEL

M. I. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'accroître comme par le passé. L'hôtel est avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés. Les entrées de l'hôtel Richelieu se trouvent sur la rue Saint-Vincent. L'entrée de la place d'Armes se trouve à l'hôtel Richelieu.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'OTTAWA.

Cité de Hull. SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1898.

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel de Ville de la dite cité, à sept heures et demi du soir, lundi, le septième jour de février, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à laquelle assemblée, sont présents : Son Honneur le maire F. Barrette au fauteuil, et les échevins Helmer, Laurin, St. Marie, Fortin, Caron, Burns, Raymond, Farley, Carrière, Dupuis, Falardeau et Walsh formant quorum du dit conseil.

1. Proposé par l'échevin St. Marie, secondé par l'échevin Falardeau : Que les minutes du 15 et 21 décembre, et du 3, 5 et 24 janvier dernier qui viennent d'être lues, soient approuvées.

2. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Falardeau : Que les comptes et communications qui viennent d'être lus et déposés sur le bureau de ce conseil, soient déferés à leurs comités respectifs à l'exception de la lettre de M. Beemer et de la Globe Company.

LE 101e RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la cité de Hull. Votre comité des finances dûment assemblé au bureau de votre greffier vendredi le 4ième jour de février 1898 sous la présidence de l'échevin Helmer président au fauteuil et les échevins Ste. Marie, Fortin, Falardeau et Raymond, prie de faire rapport qu'il a examiné les comptes et les communications qui lui ont été soumis et recommande le paiement des suivants :

Table with 2 columns: Item, Amount. Includes La paie-liste de la Corporation (\$740 68), La paie-liste des élections (83 00), La paie-liste de M. Raymond (11 50), MM. Rochon et Champagne (1137 90), G. E. Gauvin (81 50), "Le Spectateur" (77 40), "The Dispatch" (46 74), L'hôpital général (30 00), The Mortimer Co. (24 00), Le shérif du district d'Ottawa (13 00).

Votre comité ayant considéré une requête demandant de l'aide pour l'établissement d'un hôpital ; recommande que le comité des règlements soit autorisé de préparer un règlement afin d'autoriser ce conseil à garantir le paiement de \$600 par an pendant quinze ans. Le tout sujet à un contrat à être passé entre cette corporation et une ou autres Ordres religieux, concernant les conditions qui pourraient être imposées par ce conseil.

Votre comité soumet avec ce rapport les estimés pour l'année courante. Ils ont été préparés avec un but d'économie et en rapport avec les besoins les plus essentiels de la Cité.

Votre comité recommande que la somme de \$300 par an, soit à l'avenir, le salaire de l'officier de santé, et que M. Normand reçoive une augmentation de \$60 par année.

Votre comité recommande aussi que la pétition de M. O. Chenier pour une licence de colporteur, lui soit accordée aux conditions exprimées dans sa requête.

(Signé) R. A. HELMER, Président, J. N. FORTIN, JOS. STE. MARIE, THOS. CARON, V. O. FALARDEAU

3. Proposé par l'échevin Helmer secondé par l'échevin Fortin : Que le 101ème rapport du comité des finances, soit adopté.

Proposé en amendement par l'échevin Raymond, secondé par l'échevin Caron : Que la clause, dans le rapport du comité des finances concernant un hôpital, soit retranchée du dit rapport, et que tel qu'amendé ce rapport soit adopté.

Pour l'amendement : Les échevins Caron et Raymond ; contre : les échevins Carrière, Helmer, Farley, Laurin, Ste. Marie, Fortin, Dupuis, Falardeau, Burns et Walsh—10. Motion remportée sur le même division.

LE 104e RAPPORT DU COMITÉ DU FEU ET DE L'EAU

A la corporation de la Cité de Hull. Votre comité du feu et de l'eau dûment assemblé au bureau de votre greffier vendredi le 4ème jour de février 1898 sous la présidence de l'échevin Fortin président au fauteuil et les échevins Laurin, Burns, Carrière et Walsh, Son Honneur le Maire et les échevins Dupuis et Raymond

étaient aussi présents, prie de faire rapport qu'il a examiné les comptes et les communications qui lui ont été soumis et recommande le paiement des suivants :

Table with 2 columns: Item, Amount. Includes La paie-liste de l'aqueduc (\$223 32), La paie-liste du chef Genest (43 50), Les paies-listes de l'extension (1955 10), La Ottawa Powder Company (767 38), Thomas Lawson (350 27), F. Barrette (152 76), Jos Lemieux (161 00), Louis Gingras (109 49), Garth & Co. (189 26), M. O. Laverdure (101 04), E. G. Laverdure (4 60), Ernest Lefebvre (71 70), L. Genest (3 70), B. Carrière (2 44), Isaie Nadon (3 30), P. N. Bellehumeur (3 18), Pritchard & Andrtws (5 00), McKinley & Northwood (2 75), L. Vezina (1 55), J. A. Parr (1 55), The E. B. Eddy Co. (80).

Votre comité recommande que la taxe d'eau soit remise à Mme. Wilfrid Lachance et que le sous-chef Tessier occupe le logement de la Station du feu avec ses avantages, au salaire de \$475.00 par an, et que le gardien Latour, soit pompier au salaire de \$500 sans logement. Ce changement devant avoir lieu au 1er mai prochain.

(Signé) J. N. FORTIN, Président, R. W. Farley, M. Burns, Jas. Walsh, Ens. Carrière.

4. Proposé par l'échevin Fortin, secondé par l'échevin Farley : Que le 104e rapport du comité du feu et de l'eau soit adopté.

Proposé en amendement par l'échevin Raymond, secondé par l'échevin Laurin : Que la clause du rapport du comité du feu et de l'eau, concernant les changements des hommes du département du feu, soit retranchée du dit rapport, et que tel qu'amendé ce rapport soit adopté.

Pour l'amendement : Les échevins Caron, Laurin, Falardeau et Raymond—4

Contre : Les échevins Carrière, Helmer, Farley, Ste. Marie, Fortin Dupuis, Burns, et Walsh—8.

5. Proposé par l'échevin Farley, secondé par l'échevin Fortin : Que J. T. Madore et R. G. Nesbitt soient nommés auditeurs pour l'année courante.

6. Proposé par l'échevin Farley, secondé par l'échevin Laurin : Que le greffier et le trésorier, soient autorisés à fermer leurs bureaux à une heure p. m., les samedis jusqu'à nouvel ordre.

7. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Farley : Que l'échevin Raymond soit nommé pro-maire pour les trois mois courants.

8. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Laurin : Qu'un comité composé de Son Honneur le maire et les échevins Raymond, Carrière, Laurin, Helmer, Fortin, Ste Marie et Farley soient autorisés à rencontrer les représentants de la Toronto Rubber Co. afin de faire les arrangements qui pourraient être dans l'intérêt de cette ville, et d'en faire rapport à ce conseil à sa prochaine assemblée.

9. Proposé par l'échevin Helmer, secondé par l'échevin Fortin : Que le conseil s'ajourne à vendredi soir, à l'heure ordinaire.

Recherches historiques

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FEVRIER :—Sainte-Geneviève de Batiscau, E.Z. Massicotte ; Frontenac parain, N.E. Dionne ; La conspiration de 1806, Benjamin Sulte ; Un Campbell indien, Ernest Gagnon ; Le premier baron de Longueuil, R. ; Tartufe à Québec, l'abbé Auguste Gosselin ; Les marais de la Suète, P.G.R. ; La guérison du scorbut, P.G.R. ; La messe du revenant, l'abbé B.A. ; Le gobelet d'argent du père Ambroise, J.C. Taché ; Le premier pont sur la rivière St-Charles, Philias Gagnon ; Le fils de Sir Edmund Walker Head, P.G.R. ; Un chemin de fer sur la glace, J.L. Vincent ; Le Congrès de la Baie St. Paul, l'abbé Chs-Jos Roy ; Questions ; Publications du mois ; Bibliothèque Canadienne, etc., etc.

L'Exécution d'Allison.

Une dernière entrevue avec ses parents et frères Allison, le jeune homme de 17 ans, qui a été condamné à mort pour avoir assassiné, Mue Orr, a été pendu vendredi dernier à 8.50 heures a. m., à Berlin, Ontario. Le Rév. M. Atkinson a passé une partie de la journée avec le condamné. Ses parents, deux de leurs enfants et un de ses oncles ont eu une dernière entrevue avec lui. Sa mère a beaucoup pleuré, mais il a conservé son sang froid. — Au revoir, Jim, lui a dit sa mère en partant ; nous nous reverrons au ciel, n'est-ce pas ? —Oui, a-t-il simplement répondu. Il n'a pas embrassé sa mère quand cette dernière l'a quitté. Après l'exécution, la trappe et la corde de l'échafaud ont été expédiés à Brackendridge pour l'exécution de Hammond qui aura lieu dans deux semaines.

VOYEZ COMMENT ILS FONT !



LES HABILEMENTS ACHETÉS —AU PLUS— Grand magasin d'Ottawa TOUT TOUJOURS BIEN

—VENEZ VOIR— Nos habillements en tweed pour \$3.50 \$4.50 et \$8.

Nos pardessus à \$5, \$7 et \$9.

Nos pantalons pour Messieurs à \$1, \$1.25 et \$1.75

Sont tous d'une coupe parfaite et d'un fini parfait. Essayez-en une paire la prochaine fois que vous aurez besoin d'acheter des pantalons.

BRYSON GRAHAM ET CIE. Rue Sparks et O'Connor, Ottawa

ESSAYEZ NOTRE EPICERIE

Pour nos biscuits de Boston Pour nos bons fromages Pour nos pois, fèves blanches et nos EXCEL LENTS THÉS

B. G. & CO.

E. B. EDDY CO.

Calendrier

POUR 1898

Ne sortira pas avant le mois de mars. Nous n'avons pas eu le temps de préparer un joli calendrier pour nos amis.

Si vous en voulez une copie en mars, envoyez maintenant une carte postale.

Cie E B Eddy, imitée HULL, Que.

# IL FAUT AGIR

Le calme qui existe en ce moment est-il réel, non seulement apparent ? nous aimons à croire qu'il est bien l'effet de l'encyclique *Afieri vos*. Quand Léon XIII doit parler, les peuples comme dans l'attente d'une voix prophétique, se taisent ; et le moment venu, sa voix calme, pondérée, mais sympathique et paternelle, plane de toute la hauteur de son génie et du but sublime que la puissance de l'Esprit Saint qui le guide, lui permet de poursuivre sans arrêter jamais.

Et elle s'est fait entendre pour nous cette voix bénie, apportant l'espérance à ceux qui souffrent et la consolation à ceux qui ont combattu. Le grand Pontife y a mis toute la prudence et la diplomatie qui ont caractérisé son règne. Et nous n'en doutons pas, le peuple canadien s'est incliné devant cette autorité.

Il ne nous appartient pas de dire ici ce qu'il nous reste à faire. Néanmoins le document pontifical dans sa profondeur féconde, renferme des idées, des sentiments et des commandements que nos gouvernants et le pays doivent non seulement admirer, mais aussi mettre en œuvre.

Le peuple canadien, jeune encore a mérité ou plutôt a été digne que l'Eglise par la voix de son auguste Chef, interesse le monde de ses agissements. Il faut donc que jetés sur cette moitié de l'Amérique presque ignorée jusqu'à ces derniers temps, mais si belle et si propice à porter une grande notion, nous ayons des privilèges. Nos luttes, nos victoires, nos défaites, notre sang versé, nos souffrances endurées, tout a donc contribué à faire de nous un peuple grand et fort qui marchera bientôt, nous l'espérons, l'égal des grands peuples de la terre.

Mais pour atteindre cette fin ne croyons pas qu'il faille nous croiser les bras. Non, nous devons veiller et lutter pour garder à chacun ce à quoi il a droit ; nous devons surtout tendre à assurer la parfaite harmonie entre les croyances. Et si nous avons eu le malheur de voir les droits d'une minorité rayés du livre de la nation, hâtons-nous d'arracher cette page honteuse pour lui en substituer une nouvelle rayonnante de justice et de paix.

La paix chez un peuple, c'est le levier qui le monte à la grandeur. Et la justice lui assure la paix.

Quand nos frères du Manitoba, bravant la misère, sont allés s'implanter dans cette partie encore déserte de notre pays, ils avaient emporté de la Providence, la certitude non pas de s'y enrichir, et d'y jeter le noyau d'une race de millionnaires, mais plutôt la certitude d'y trouver leur subsistance en gardant pour eux et pour leurs descendants le dépôt sacré des croyances de leurs pères. Nous leur avons dit et le pays leur avait dit avec nous : n'ayez crainte, allez là bas ; vous y serez heureux ; vous y trouverez la même liberté que partout ailleurs dans le Canada. Et quelques années plus tard cette liberté promise leur était consacrée par un statut de Sa Majesté. Rien désormais ne devrait donc troubler leur paix.

Et de fait, ce sont de hardis colons, Canadiens-Français qui nous ont ouvert ces riches régions en ont révélé au monde la merveilleuse fertilité. Ils y vivaient heureux. Et ils ne s'effrayaient point de voir des hommes de race et de croyances étrangères à la leur, venir assier leurs foyers à côté de leurs. Bientôt même ces derniers venus formeront la majorité. Et cependant l'harmonie ne cessait de régner.

Mais vint 1890, l'année fatale ! Un loi inique fut édictée frustrant la minorité de ses droits les plus chers, lui arrachant une de ses plus précieuses libertés. Au nom de quelle autorité l'a-t-on fait ? En vertu de quel principe a-t-on proscrit les droits imprescriptibles de ces hommes, qui avaient la priorité sur leurs maîtres, puisqu'ils étaient comme les fondateurs de cette province ? Pourquoi ? nous l'ignorons, mais la haine ne devait pas être étrangère au motif.

Doit-on s'étonner que cette minorité ait tressailli d'indignation, que ses pasteurs aient élevé la voix pour demander justice, que nous, leurs frères, ne soyons pas demeurés passifs devant ce spectacle ? Notre sang s'est révolté ; il était fouetté ; l'injustice était criante : on avait, sans motif jeté le trouble et la désespérance dans l'âme de ces catholiques qui s'élevaient à la force et à la grandeur sous ce ciel des libérés.

C'était du reste le devoir de tout homme de cœur, puisque des despotismes avaient enrayé le mouvement de la paix, de protester énergiquement ; et il eut fallu alors nous donner tout le main pour reconquérir à la patrie cette puissance de la paix enlevée. Car les partis politiques sont peu de choses dans ces circonstances ; la tâche est de plaindre à ceux qui en sont à la hauteur.

Mais il arrive que le peuple qui est son roi, se crée des serviteurs lâches et indignes. Il en fut de même, hélas ! en 1896. Et la question en est encore là.

Espérons cependant que ceux qui nous gouvernent retraceront, il en est encore temps, cette triste page de notre histoire. Quoi ! ces hommes nous disent qu'ils nourrissent leurs idées et leurs sentiments politiques des principes mêmes qui ont présidé à la confédération ; ces hommes nous disent qu'ils sont pénétrés de l'histoire de leur pays, qu'ils savent ce que c'est qu'un peuple, qu'une patrie ; ils nous disent enfin qu'ils ont ce qu'il faut pour conduire à la plus grande somme de bonheur possible, leurs compatriotes, et ces mêmes hommes ayant aujourd'hui le pouvoir en main, et partant la plus magnifique occasion de réaliser leurs rêves se contentant de jeter un palliatif sur la plaie dont souffre la patrie, sans vouloir dépenser une once d'énergie de plus. Aliens donc ! faut-il répéter encore une fois cette grosse vérité que le premier souci d'un homme d'état sérieux, est de rétablir l'ordre où il manque.

L'en vient dans un document admirable de sagesse, élaboré exprès pour nous de nous exposer nos devoirs. C'est le credo, vieux comme l'Eglise et l'Etat, du successeur de Pierre, traçant aux peuples leurs obligations envers l'Eglise, et rappelant aux catholiques que les limites de la conciliation s'arrêtent dans le cas qui nous intéresse, sur le terrain où leur foi ne peut être atteinte.

La doctrine est là, et la question pend devant le pays. Il faut donc agir, et ne nous laisser que quand nous aurons reconquis le dernier lambeau de nos droits. Oui, catholiques de ce pays, notre foi nous commande de revendiquer pour ceux qui en sont privés injustement, cette liberté sacrée dont ni les hommes, ni les princes, ni les rois ne peuvent nous dessaisir. C'est dans cette légitime conquête que réside la grandeur de notre avenir.

Le Courrier de St-Jean.

## Un canal Gigantesque

Les travaux de construction du canal de la Baltique à la mer Noire commenceront au printemps prochain. Un des points extrêmes du canal sera Riga, sur la Baltique et l'autre Kheron sur la mer Noire, près de l'embouchure du Dnieper. La longueur de cette voie maritime sera d'environ 1,000 milles marins, sa largeur sera de 235 pieds à la surface, et sa profondeur de près de 35 pieds. Les vapeurs océaniques y navigueront à une vitesse de six nœuds à l'heure. Ce canal sera éclairé à la lumière électrique et le coût des travaux est évalué à \$102,500,000.

## Notre Dame des Neiges

Il y aura une grande soirée au théâtre Russell le 22 février. A cette occasion on y verra un tableau vivant « Notre Dame des Neiges ». Une soixantaine de personnes prendront part à ce tableau. Le comité d'organisation se compose de mesdemoiselles Laurier, Lavergne, LaMothe, Tascheau, Allan, G. E. Perley, A. Stewart, D. Cameron, A. Simpson, M. P. Davis, D. McMahon, G. Henderson et de A. Fleck.

## QUATRIEME ANNEE

Avec le premier numéro de sa quatrième année, le *Passé-Temps* nous arrive avec un format agrandi qui donne à son supplément musical l'apparence ordinaire des morceaux de musique—amélioration que tous ses lecteurs apprécieront. Au prix que coûte l'abonnement à ce joli journal musical, tous les musiciens devraient s'y abonner. On s'abonne en envoyant \$1.50 au *Passé-Temps*, Montréal.

## Les affaires au Canada

Voici l'opinion du *Bradstreet* : New York 16.—Le *Bradstreet* nous montre les affaires au Canada sous un jour plus favorable que jamais dans tout ces lignes ; les banques ont fait depuis le jour de l'an seulement pour des millions d'affaires de plus que durant la période correspondante l'an dernier. A Toronto, les affaires ont été splendides en dépit du doux temps et des mauvais chemins ; les céréales sont à la hausse. A Montréal et Québec, la nouveauté et la chaussure sont plus actives que jamais. On rapporte d'Halifax que la pêche au hareng est plus abondante qu'elle n'a été depuis bien des années. Le nombre des faillites dans le Dominion va toujours diminuant ; la semaine dernière, on en a enregistré 40 contre 58 durant la semaine correspondante de l'an dernier.

## Sans distinction

A tous les âges les affections de la gorge et des poumons sont guéries par le BAUME RHUMAL.

## Visiteur distingué

Le gouvernement Laurier a été informé officiellement aujourd'hui que le prince Albert de Belgique fils du frère du roi Léopold, et héritier présomptif du trône de Belgique depuis 1893, arrivera à Ottawa avant le mois de juin prochain.

Il voyagea incognito et sera accompagné de son aide de camp le major Jungbluth, de M. Joostens, conseiller d'ambassade à Washington, et d'un médecin.

Le prince partira de Southampton le 1er mars, et visitera d'abord tous les centres importants des Etats-Unis. Il viendra au Canada par Niagara Falls. De là il ira à Toronto, passera par les Mille Isles, sautera les rapides pour arriver à Montréal, d'où il viendra à Ottawa. Il retournera par Québec et visitera le Saguenay avant de retourner à New York. Le prince a 23 ans.

Encre un fait étonnant ! Un e. fant radicalement guéri par la puissance curative du.....

## VIN MORIN Crésophates

Encore une mère rendu heureuse et qui vient témoigner de l'efficacité du vin à la Crésote et aux Hypophosphites du Dr E. Morin, appelé *Vin Morin Crésophates*.

Mme St Pierre du village du Château Richer, comté de Montmorency, nous déclare que son fils, Antoine, fut atteint, au commencement de l'automne dernier, d'une bronchite aiguë.

Notre pauvre petit changeait à vue d'œil, ne dormait pas, mangeait bien peu, se plaignait de douleurs qui ne lui laissaient aucun repos. Son père et moi étions au désespoir en voyant notre enfant dans un état lamentable.

Toutes les personnes qui venaient le voir s'en retournaient avec la pleine conviction qu'il ne verrait pas l'hiver.

Nous essayâmes tous les remèdes au monde sans aucun changement. Il allait toujours déperissant. Un jour nous résolûmes de lui faire prendre du *Vin Morin Crésophates*, si bien recommandé par les nombreux certificats publiés toutes les semaines dans les journaux. Cette démarche vers un remède chanté par tant de poitrines reconnaissantes, fut couronné d'un succès éblouissant.

Nous avions acheté trois bouteilles de 50cts. La première lui donna un soulagement auquel nous étions loin de nous attendre. La deuxième lui rendit la force et le courage nécessaire pour lutter contre les restes de cette cruelle maladie, et la troisième le guérit radicalement.

Nous ne pourrions jamais oublier les prodigieux effets de ce vin sur notre enfant dont nous désespérions une guérison.

Nous conseillons aux personnes prises de Toux, Bronchites, Enrouements, mal de gorge, Asthmes, Grippe et Consommation de faire usage sans délai de ce remède incomparable.

Mme St Pierre, Château Richer, Montmorency.

## Rapport des patentes

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet de brevets d'invention accordés cette semaine à des inventeurs canadiens par le gouvernement des Etats-Unis. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par MM. Marion et Marion, Solliciteurs de brevets, 185 rue St. Jacques, Montréal.

598,217 — William de Lany, Jr., Cobourg, Can. — Valve

598,291 — Jean L. P. Houde, Montréal, Can. — Sleigh et voiture combinée.

598,324 — William G. Moore, London, Can. — Méthode pour empêcher la fuite de l'air des pneus de bicyclettes.

598,383 — Henry J. Murray, Gode rich, Can. — Filtre.

598,292 — Joseph A. Mumford, Hantsport, Can. — Machine pour creuser.

598,445 — John C. Sheperd, Tillouburg, Can. — Ressort de voiture.

598,401 — Alfred N. Terrill, Picton, Can. — Cusilloir.

598,277 — William G. Trethewey, Vancouver, Can. — Machine pour appliquer les étiquettes sur boîtes en ferblanc.

## Les meilleurs résultats

Dr. Ed. MORIN & Cie, Québec, Messieurs.

L'emploi du Vin Morin Crésophates dans une bronchite qui ne faisait souffrir et m'épuisait lentement, mais sûrement a produit les meilleurs résultats chez moi. Je ne peux trop vous remercier de l'excellence de votre remède.

Votre bien obligée, DAME A. GAGNE, St. Lambert.

## Courrier d'Ottawa

—L'hon. M. Hardy fera un discours à Ottawa, vendredi prochain.

—Le R. P. Fallon fera ce soir, une conférence sur l'étude de l'histoire d'Irlande, dans la salle St. Patrice rue Sussex.

—M. T. Côté, le nouveau président de la tribune des journalistes, avait invité lundi soir ses confrères à se restaurer dans la salle des banquets au Sussex.

—Le R. P. Constantineau, curé de l'église St. Joseph a été nommé recteur de l'Université d'Ottawa, en remplacement du R. P. McGuikan qui se retire.

## Guéri d'une Manière Permanente

Un récit raconté par un juge de paix

Atteint de la grippe qui le laissa faible et miné—La maladie de rognons ajouta ses complications et le patient se découragea.

Du Journal, Summerside, I. P. E.,

M. Alfred Schurman est un des hommes les mieux connus de Bédique et ses environs, il est allé, il n'y a pas longtemps, demeurer à North Carleton. M. Schurman est né à Bédique, il y a environ soixante-dix ans. Il y a vingt-cinq ans, il fut assailli comme juge de paix et il y a environ 21 ans, il fut nommé greffier de la cour du comté, deux emplois qu'il remplit à la satisfaction de tout le monde. M. Schurman s'occupa aussi de culture sur une grande échelle et, comme la plupart de ceux qui sont engagés dans cet état, il menait une vie affairée. Mais, il n'y a pas encore un an il abandonna la culture et il demeure maintenant dans un chic cottage à North Carleton. Avant d'abandonner la culture il travaillait, comme la plupart des cultivateurs travaillent, et il faut être ou avoir été cultivateur pour se faire une idée du travail qu'il faisait.

A mesure qu'il vieillissait, le travail le fatiguait de plus en plus et, au printemps de 1893, le travail de la culture et ses autres occupations l'épuisèrent complètement et il tomba gravement malade. Sa maladie était une des suites de la grippe dont il avait été atteint quelques années auparavant. Il toussait beaucoup et il n'avait pas d'appétit. Il était découragé et la vie lui était à charge. Il avait toujours froid et il se tenait constamment près du poêle ; il souffrait surtout du froid à lui pieds.

Pour compliquer encore davantage la situation une sérieuse maladie de rognons, qui menaçait d'être pire que le mal dont il souffrait déjà, vint s'ajouter à sa maladie. « J'étais incapable de travailler, je n'avais ni force, ni ambition, dit-il, et tous les remèdes que je prenais ne me faisaient aucun bien. Enfin, ma femme me persuada d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. J'en achetai six boîtes et je commençai à en prendre.

Je commençai bientôt à me sentir mieux et avant d'avoir fini de prendre les six boîtes j'étais complètement guéri. Les six boîtes m'avaient renoué l'appétit, la force et l'ambition, en un mot, elles m'avaient donné la force et la santé. Le printemps suivant, je tombai encore malade et je commençai immédiatement à faire usage des Pilules Roses et je suis heureux de dire qu'elles ont opéré une guérison complète et permanente et aujourd'hui, je suis en aussi bonne santé que je l'étais à l'âge de quarante ans. Je recommande fortement les Pilules Roses du Dr Williams aux personnes qui souffrent comme j'ai souffert.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en faisant disparaître le germe de la maladie. Elles renouvellent et purifient le sang, fortifient les nerfs, chassent par là la maladie du système. Méfiez-vous des imitations et ne manquez pas de voir que chaque boîte que vous achetez se trouve dans une enveloppe portant la marque de commerce au long Dr Williams Pink Pills for Pale People.

## Liqueurs, Bière et Tabac

Voici quelques chiffres intéressants tirés du rapport du département du revenu pour l'année 1897. Par ce rapport, on voit que la fabrication de l'alcool en Canada a diminué de beaucoup et que la consommation de cigares et des cigarettes augmenta.

Le revenu de l'année a été de \$9,271,872. La quantité d'alcool fabriquée en Canada a été de 2,279,958 gallons pour 1897 ; en 1896, la fabrication a été de 5,382,210 gallons ; la consommation de la bière a été de 17,880,000 gallons, soit une diminution de près de 135,000 gallons sur l'année précédente. La consommation de l'alcool a été de 2,907,802 gallons, soit une augmentation de 500,000 gallons sur 1896.

Le nombre de cigares fumés a été de 113,276,000, comparé à 108,390,000 pour 1896. Le tabac canadien a augmenté de 463,000 livres en 1896, à 726,000 en 1897. Il y a \$36,000 d'augmentation sur les droits perçus sur les cigarettes.

Les droits collectés sur les alcools ont été de \$4,770,000. Les cigarettes consommées s'élevaient au nombre de 93,800,000, sur ce nombre il y a 92,134,000 cigarettes manufacturées en Canada. Il y a environ une augmentation de 15,000,000 de cigarettes canadiennes, sur l'année précédente.

La moyenne de la consommation par tête, pour les deux dernières années, est :

	1897	1891
Alcool.....	723	628
Bière.....	3,469	3,528
Vin.....	084	070
Tabac.....	2.24	2.12

La moyenne de la consommation des liqueurs, de la bière et du tabac depuis la confédération a été de 1.02 gallon d'alcool ; 2.92 de bière et 2.17 de tabac.

## Dans la misère

Le R. P. Pagé, O.M.I., est arrivé de ses missions parmi les galiciens, établis dans les environs de Yorktown, dit le *Manitoba*. Ils sont presque tous de la religion russe ou grecque schismatique. Deux cents familles sont fixées à cet endroit, la plupart vivant misérablement dans un affreux dénuement. Le gouvernement qui les a fait venir à grands frais, les a jetés sur des terres qu'ils n'ont pas encore eu le temps de travailler pour en tirer leur vie ; et ils sont ainsi abandonnés à un lamentable état de disette et de privations de toutes sortes.

Le R.P. Pagé a vu un grand nombre de familles, n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de pain, fait de la plus méchante fleur qu'on puisse trouver. Ni beurre, ni graisse, ni viande pour ces femmes et ces enfants dont l'activité vitale s'épuise rapidement, et qui périront prématurément, s'ils ne reçoivent pas des secours du gouvernement.

Le gouvernement qui accorde tant d'attention aux sociétés protectrices des animaux, incorporation, privilèges et législation, ne pourrait-il pas accorder un reste de souci et de protection à ces malheureux dont les plaintes multiples se sont pourtant rendues jusqu'à l'hon. M. Sifton.

## Le Secours Mutuel

Une cause qui intéresse la mutualité vient d'être décidée par la Cour de Circuit, siégeant à Sherbrook sous la présidence de l'hon. juge White. M. N. G. Bédard, photographe, poursuivait la société des Forestiers Catholiques pour la somme de \$30, comme indemnité pour six semaines de maladie à raison de \$5 par semaine, depuis le 19 juin 1897 jusqu'au 31 juillet suivant, durant lequel temps le mauvais état de sa santé l'empêcha de vaquer à ses affaires. La Cour a constaté que le paiement de telle indemnité était sujet à la condition exprimée dans l'article 3 des règlements se lisant comme suit : « Tout membre arriéré après avis du secrétaire financier, qui tombera malade dans l'intervalle, ne recevra pas de secours pendant sa maladie, même s'il acquitte alors tous les arrérages ». La preuve a montré de plus que lorsque le demandeur est tombé malade, il devait \$7.79 de contributions et avait été notifié par le secrétaire financier et qu'il n'a payé tels arrérages que le 30 juillet. L'action fut en conséquence renvoyée avec dépens.

D'un autre côté, un jugement de la Cour de Montréal vient de maintenir la validité d'un règlement passé par la Société des Artisans et limitant à 20 semaines par année le temps durant lequel cette société est obligée de payer des secours à ses membres en cas de maladie.

## Nouvelles Générales

Le père Holland, bien connu à Ottawa et à Hull, aussi bien qu'à Canby, Farrelton et Pembroke est mort.

Mgr de St-Boniface est reparti hier pour son diocèse, en compagnie de son secrétaire, le R. P. Georges.

L'honorable M. Wilfred Prévost conseiller législatif à Québec est mort mardi après midi à sa résidence à St-Jérôme.

M. le Dr T. A. Brisson, agent du bureau de colonisation de Montréal, qui a eu la douleur de perdre sa femme il y a deux mois, vient de subir une nouvelle épreuve par la perte de son père, vieux médecin de Laprairie, décédé samedi dernier, à l'âge de 71 ans. Nos condoléances.

Le C.P.R. possède un matériel roulant de 20,650 voitures, se répartissant comme suit ; 12,600 chars à fret fermés, 1,065 chars à claire-voie, 4,890 chars frigorifiques, 6 citernes à huile, 46 chars à ventilateurs, 766 chars à voyageurs, 497 chars restaurants ou aménagés pour dîner à manger, 619 locomotives, 270 chars à tout faire.

Emile Zola, l'immoderate romancier, est actuellement devant la cour d'assises de Paris, poursuivi par le gouvernement pour ses attaques contre les chefs de l'armée, au sujet de l'affaire Dreyfus. Le procès donne lieu à des scènes tumultueuses et humiliantes pour la France.

L'Ass Maria nous apprend qu'aux Etats-Unis il y a 1000 catholiques laïques pour chaque prêtre, tandis que pour chaque ministre c'est à peine s'il y a 300 protestants. Les baptistes disent qu'ils ont 6000 pasteurs qui n'ont pas d'églises. Cela ne semble pas indiquer que les catholiques en ce pays soient aussi *priest-ridden* qu'on le prétend.

Le Canada a eu l'honneur d'arriver septième comme pays exportant le beurre sur le marché anglais en 1894, le Canada en a exporté en Angleterre 20,887 qtx. et en 1897, 109,402 qtx. Depuis 1894, le Canada a fourni 50.4 pour cent du fromage importé en Angleterre : le pourcentage pour 1897, est de 58.6 ou 1,626,654 qtx. Le fromage est d'excellente qualité comparant presque les trois cinquièmes de tout le trafic de l'Angleterre.

M. Bertram, député de Toronto-Centre, a proposé l'adresse en réponse au discours du trône et a parlé avec beaucoup de tact et d'éloquence. Il a exposé habilement tous les progrès et développements réalisés sous le régime actuel et a conclu que jamais le pays n'avait été prospère et aussi heureux.

M. Gauvreau a secondé l'adresse par un discours d'une demi-heure en français. Il a très bien parlé. Ces débutants ont été très applaudis.

## COURRIER DE PAPINEAUVILLE

Dlle Marie Gauthier, institutrice qui était retenue chez elle par la maladie a repris la direction de sa classe lundi.

Dlle Anna Marineau est de retour d'une promenade de quelques jours à Rigaud et Vaudreuil.

Le cercle littéraire Canadien-français de ce village donnera une grande soirée dramatique le soir de la fête St Patrice, 17 Mars.

Un grave accident est arrivé lundi dernier au moment où l'express d'Ottawa dû ici à 11.14 m., passait à la station. M. Alfred Desjardins bijoutier de Hartwell accompagné de l'huissier A. Hillman traversait la voie en voiture qui fut frappé par le train qui descendait à une vitesse de 35 milles à l'heure, M Hillman voyant le danger se précipita en bas de la voiture et en fut quitte par quelques légères contusions. M. Desjardins ne fut pas aussi chanceux il fut précipité à une distance de trente pieds. Dans sa chute, il se cassa un bras et reçut plusieurs autres blessures graves. Il est sous les soins des docteurs McKay et Longpré qui espèrent le sauver.

SI VOUS VOULEZ UN DENTIER PARFAIT ALLEZ CHEZ DR C. C STACKHOUSE Le célèbre Dentiste d'Ottawa. Dents extraites sans douleur. 130 rue Sparks.

Le froid et le chaud Les constitutions de foibles sont affectées par le refroidissement Le BAUME RHUMAL les empêchera de tousser. Seulement 25c.

# NOTES DE HULL

—M. et Mme Napoléon Bélanger sont de retour de leur voyage de noces à Montréal.

—Il y aura un grand concert dans l'église St. James, demain soir au profit de cette église. Des amateurs d'Ottawa et de Hull y prendront part.

M. John R. Fleming a pris une action contre T. J. Groudin ancien protonotaire au montant de \$46,85, réclamation pour dette. M. A. X. Talbot pour le demandeur.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Jos Bourque, entrepreneur de cette ville, a obtenu le contrat pour la construction du monastère du Précieux Sang, à Ottawa, au coût de \$55,000.

—La soirée musicale qui a eu lieu à la salle St. Jean-Baptiste, Aylmer, a obtenu un succès sans précédent. La salle était bien remplie. Les organisateurs de cette soirée ont droit de se féliciter d'avoir obtenu un si beau résultat.

—Le R. P. Georget, le nouveau directeur du cercle dramatique de Hull, a droit de se féliciter du beau succès obtenu dimanche dernier à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse. Il y avait salle comble. Plusieurs centaines de personnes n'ont pu y trouver de place. Les amateurs en général se sont bien acquittés de leur tâche. A la demande générale, la pièce sera probablement répétée.

## L'Union St-Joseph

L'installation des officiers, de la succursale de l'Union St-Joseph d'Ottawa, à Chrysler, a eu lieu dimanche après-midi en présence de huit officiers de l'Union St-Joseph, d'Ottawa.

MM O. Durocher, président, F. R. E. Campeau, H. Pinard, F. X. Talbot, I. Côté, J. B. Samson, P. Robert et A. Dupuis.

Cette nouvelle succursale compte 35 membres, et ses officiers sont : MM. Z. P. Potvin, président ; Ana. Poirier, vice-prés. ; Isidore St Louis, 2e vice-prés. ; J. B. Lafrance, Uric Richard et John Carrière, censeurs ; Alex. Bruère et Wm. Carrière, maréchaux ; Alsimé Dignand, Azarie Chartrand, S. Brisson, U. Lafleur et M. St Louis, directeurs ; M. St Louis, A. Lafrance, secrétaire.

M. L'abbé McD. Ald, curé de Chrysler, a parlé en termes très chaleureux de cette fusion. Les officiers après la cérémonie de l'installation de la succursale, se sont rendus à la résidence de M. I. St Louis, où un magnifique dîner avait été préparé. Le souper a été pris à l'hôtel de M. Carrière. La plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant le voyage. Le parti d'Ottawa est arrivé en ville lundi enchanté de son voyage.

### BON A NOTER

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée dans une autre colonne relativement à la remise de 60 p. c. à tous les colons qui paieront leurs lots avant le mois de juin 1898. Cette remise est très importante, et nous remercions l'honorable commissaire des terres de l'avoir accordée.

## LE PACIFIQUE CANADIEN CHANGEMENT D'HORAIRE

Sera en force le 1er Fév. 1898

Améliorations dans le Service d'Ottawa.

Les Train quittent Ottawa pour Montréal A 4.25 a. m., 8.30 a. m., 10.05 a. m., 3.45 p. m. et 5.50 p. m., arrivant à la gare Windsor à 8.05 et 2.00 p. m., 7.15 p. m. A la gare, Dalhousie 12.45 p. m. et 9.55 p. m. Les trains quittent Montréal pour Ottawa. A la gare Windsor 2.00 p. m. et 9.10 p. m., gare Dalhousie 8.30 a. m. et 4.30 p. m., 3.45 p. m. Les trains quittent Ottawa pour Toronto, Détroit, Chicago et l'Ouest à 8.00 a. m. et 10.35 p. m. Arrivant à Toronto à 8.30 p. m., Détroit, 10.45 p. m., Chicago, 7.35 a. m., et Toronto 7.00 a. m., Détroit 1.50 p. m., Chicago, 9.30 p. m. Tous les jours. Tous les jours excepté le dimanche.

### Chez les enfants

La coqueluche est une terrible maladie. Rien de tel que le BAUME REUMAL pour le soulager.

## De l'art de bien dormir

Il n'y a pas longtemps que parcourant une revue mes regards tombèrent sur un très savant et très long article intitulé "Caractère technique du Repos." L'auteur cherchait à expliquer comment on doit se coucher de manière à s'endormir le plus vite possible—détail sur la position à donner au corps, l'espèce de lit que l'on doit avoir, les dimensions et la forme de l'oreiller, si l'on doit se coucher la tête légèrement soulevée ou dans une position horizontale et ainsi de suite pendant quinze ou vingt pages d'une lecture ennuyeuse à mourir. J'ai lu cette article avec soin dans l'espoir d'y trouver des suggestions utiles, mais je n'ai rien trouvé ; l'auteur, une de ces femmes aux idées avancées était beaucoup trop savante pour moi. En outre il aurait été très difficile de faire l'application d'aucune de ses théories sur le sommeil. Tout d'abord sur cette question comme sur beaucoup d'autres, nous avons des l'habitudes contractées certaines habitudes, et toutes les leçons du monde ne pourraient nous en faire changer. Donc en allant ce soir-là me coucher à l'heure habituelle je pris la position à laquelle j'étais habitué, et au bout de dix minutes j'étais aussi profondément endormi que peut l'être le battant d'une cloche d'église pendant la nuit.

Et, juste ciel ! qu'un oreiller bien fait et bien doux semble bon quand on est fatigué et que rien nous tient éveillé ! Le sombre et silencieux flot de l'oubli nous submerge en un instant, met fin à tous nos soucis, à nos préoccupations et annéantit la création tout entière, du moins, en ce qui nous concerne. Pour moi je n'en demande pas d'avantage. Arrière donc, me dis-je, toutes ces belles théories sur l'art technique de bien dormir.

Mais si notre conscience nous tient éveillé, si un dormeur ronfle comme un jeu d'orgues dans la chambre voisine, si un chien aboie de toutes ses forces dans le jardin d'à côté, ou chose pire que tout cela, si nous sommes malades et souffrants, oh ! alors, il n'y a aucun pouvoir soporifique dans le meilleur lit du monde, le monotone tic-tac de la pendule sur la cheminée ne parvient plus à nous bercer. Et quelques-fois même nous ne pouvons pas rester couché. C'est là une terrible situation, et pourtant Mr Norman MacLeod, d'Inverness, en Ecosse, en a souffert durant dix-huit mois pendant lesquels il n'a pu reposer la tête sur un oreiller. Il en donne les raisons dans la lettre suivante que je copie textuellement pour vous la faire lire.

"Au printemps de 1890," nous dit-il, "je commençai à souffrir d'indigestion et j'étais devenu très bilieux. Je me sentais faible, abattu et lourd. Je n'avais aucun appétit et quand j'avais mangé j'éprouvais de douloureuses tentions d'estomac. Puis survint une toux sèche ; je faisais parfois de grands efforts pour vomir et rejeter des flegmes. Je n'avais nuit et jour ni sommeil ni repos et j'avais souvent de la peine à respirer. Je toussais à me déchirer la poitrine, en un mot, j'étais bien épuisé. Je continuai ainsi d'année en année avec des alternatives de pis et de mieux.

"Je consultai un médecin qui me fit prendre toutes sortes de médicaments mais sans en obtenir le moindre soulagement. Après trois années de souffrance je lus un article parlant d'une cure merveilleuse effectuée par le Sirop curatif de la Mère Seigel. Bien que je n'eusse pas grande confiance dans l'efficacité de ce remède je m'en procurai un flacon. Au bout de quinze jours de ce traitement tous mes symptômes disparurent graduellement et je pouvais dès lors me livrer au sommeil. Il y avait dix huit mois que je n'avais pu reposer la tête sur un oreiller. Les forces me revinrent et je me sentis bientôt mieux portant que je ne l'avais été pendant des années. Depuis cette époque une dose de temps en temps de votre excellent remède me conserve en bonne santé. Je vous autorise volontiers à publier cette lettre si vous le jugez convenable." (Signé) Norman MacLeod, 24, Huntly Street, Inverness, Ecosse, le 9 juillet 1897."

Si Mr. MacLeod lit cet article dans un journal comme cela peut parfaitement arriver, je le prie d'accepter mes félicitations sur son étonnant guérison. Le jour où il a lu une cure opérée par l'emploi du Sirop de la Mère Seigel il a été plus fortuné que s'il était devenu possesseur des grandes mines d'or de Klondike, car il a trouvé un remède qui guérit les pires cas de dyspepsie et le sien en était certainement un. La toux qui lui déchirait la poitrine et l'asthme qui pendant dix huit mois ne lui avait pas laissé un moment de repos étaient des cas particuliers de la dyspepsie absolument comme la fumée provient du feu. Mr. MacLeod a été guéri comme le ferait un pouce malade après que l'on a enlevé l'éclat de bois qui était enfoncé dans la chair ; maintenant il peut dormir sans avoir même entendu parler de ce fameux traité technique sur le repos. 1)

## AVIS

Avis est donné par le présent A. J. une de bande sera adressée au Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir une loi constituant la compagnie de chemin de fer de colonisation de Monfort déjà créée par un acte de la Législature de la Province de Québec 53 vict. ch. 107 sous le nom de "La Compagnie de Chemin de fer de Colonisation de Monfort" en changeant son nom en celui de "La compagnie de chemin de fer de colonisation de Monfort et Gatineau", lequel nom sera et subsistera au lieu de celui qui appartenait jusqu'ici à la dite compagnie, déclarent dans l'avantage générale du Canada, cette partie du chemin de fer déjà construite qui part d'un point près de St-Sauveur, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien et qui se rend jusqu'à la rivière "La Rouge", dans le canton d'Arundel, en passant à travers les comtés de Terrebonne et d'Argenteuil, et aussi dans l'intérêt général pour le chemin, le pouvoir d'étendre le dit chemin de fer depuis le terminus actuel à la rivière Rouge jusqu'à un point quelconque sur le chemin de fer de la vallée d'Ottawa et Gatineau, dans le comté de Wright et faire le raccordement avec ce dit chemin en passant à travers les comtés de La belle et Wright et le pouvoir de construire d'exploiter le dit chemin de fer, construire des lignes d'embranchement et avec pouvoir aussi de posséder, louer et employer des bateaux à vapeur et autres sur les lacs des Seize lacs et Simon sur la rivière du Lièvre, sur le lac aux poissons blancs et le grand lac ou lac des trente et un milles qui sont situés près du parcours du dit chemin de fer dans les comtés susdits et avec tous les autres pouvoirs ordinaires ou se rattachant aux objets susdits.

ADAM, MATHIEU & MATHIEU, Procureurs des requérants.

Montréal, 15 Janvier 1898.

## AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

KEARNEY & FAULKNER  
Papineauville

Les soussignés vendront par écan public au No 86 Rue St Pierre Montréal le 18 février 1898, à 11 a. m.

L'actif mobilier suivant :  
Marchandises sèches... \$1889 95  
Librairie, bijouterie... 280 88  
Chaussures... 414 09  
Ferreronnies... 470 65  
Epiceries et Remèdes  
patentés... 496 20  
Vaisselle... 144 57  
Mobilier roulant... 105 34

\$3800 68

Dettes de livres d'après liste \$273.89.

Conditions content  
Le magasin sera ouvert pour l'inspection le 17 courant.

Pour autres informations s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT

No 1709 Notre-Dame.

Montréal.

Benning et Barsalou.

Encanteurs.

## Chaussures à bon marche

Afin de faire de la place pour notre Nouveau Stock, du printemps. J'ai décidé de faire une grande réduction dans le prix de mes chaussures, d'ici à nouvel ordre.

## CHAUSSURES DE TRAVAIL CHAUSSURES FINES

Pour hommes femmes et enfants

Au nouveau magasin de chaussures de

## J. LETELLIER

Coin des rues Principale et Church

(Vis à vis l'église Anglaise.)

N. B. — Argent comptant seulement.

## NOUVELLES MODES

Delle A. REMILLARD, modiste bien connue à Hull, désire annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général de Hull et environs qu'elle est en mesure de pouvoir donner pleine et entière satisfaction de ce qu'elle a promis et de ce qu'elle a promis de faire. Elle a été guérie comme le ferait un pouce malade après que l'on a enlevé l'éclat de bois qui était enfoncé dans la chair ; maintenant il peut dormir sans avoir même entendu parler de ce fameux traité technique sur le repos. 1)

Delle A. REMILLARD, Modiste  
No. 62 Rue Principale, Hull, Qué.

# Grand Syndicat St-Joseph.

## GRANDE REDUCTION FINALE DE LA SAISON

### BARGAINS SANS PRECEDENT DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

CE QUI nous reste de stock d'hiver doit être vendu pour faire place aux nouvelles marchandises du printemps qui nous arrivent tous les jours.

REMARQUEZ :—Les réductions que vous obtiendrez seront la preuve évidente de cette vérité.

BARGAINS dans les Marchandises Sèches, Hardes faites, Chapeaux, Modes, Chaussures et Epiceries.

INUTILE de mentionner les réductions. Il suffit de vous dire et de vous prouver que vous épargnerez de 20 @ 33 1/2 pour cent en faisant vos achats

# au Grand Magasin Départemental.

## M. LAVIGNE & CIE.

Nos. 70 et 72. RUE INKERMAN, HULL, (en face du Marché)

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC, MUNICIPALITÉ DE LA VILLE D'AYLMER

Je donne par les présentes, Avis Public, que les terrains ci-dessus mentionnés seront vendus par écan public dans le bureau du conseil de la Ville d'Aylmer, mardi le premier jour de mars prochain (1898) à dix heures de l'avant midi, pour les taxes municipales et scolaires et autres charges dues à la Municipalité de la dite Ville d'Aylmer sur les divers lots de terre plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

NOMS DES PROPRIETAIRES	QUALITÉ	NUMÉRO DU CADASTRE	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS LOCALS	TOTAL
NAMES OF OWNERS	QUALITY	CADASTRAL NUMBER	MUNICIPAL TAXES	SCHOOL TAXES	LOCAL DUES	TOTAL
Bourveau F. Louis	Laborer	57	\$ 23 00	\$ 15 40	\$ 1 00	\$ 40 00
J. autre Joseph	Laborer	691	4 00	5 50	85	11 77
Lafleur Louis	Laborer	64 658	4 00	6 30	1 75	12 05
Lamb W. B.	Laborer	664 665	2 00	7 50	1 70	5 50
Lafon Mme Mary Helen, wife of R. H. Hayscock		P 1954 P 1954 P 1959 P 1957 P 1930 P 1916	12 92	2 50	2 00	17 42
Mulligan John P.		P 781	6 18	7 50	1 70	15 38
Rajotte Alex.	Agriculteur	P 1737	1 30	1 70	1 50	4 50

Donné à Aylmer ce 7ème jour de Février 1898

J. T. WHELAN

Secrétaire-Trésorier de la Ville d'Aylmer.

## PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUÉBEC MUNICIPALITY OF THE TOWN OF AYLMER

I hereby give public notice that the lands hereafter mentioned will be sold by public auction, at the office of the Council in the Town of Aylmer on Tuesday the first day of March next (1898) at ten o'clock in the forenoon for the Municipal and School taxes and other charges due to the Municipality of said Town of Aylmer upon the several lots hereinafter described unless the same be paid with costs before the sale.

Given at Aylmer this 7th day of February 1898

J. T. WHELAN

Secretary-Treasurer of the Town of Aylmer.

## Avez-vous besoin d'une Montre ?

Nous en vendons et en vendons à un tel bas prix que vous ne pouvez vous en passer. Nous en avons de toutes sortes et de toutes grandeurs. Mais nous n'en recommandons que deux. Une Montre Elgin on Waltham, les meilleurs mouvements, courtois, finement ornés, boîtier (Dress) magnifiquement gravé et plaqué or et diamant pour l'examiner, nous sommes Dames ou Messieurs. Nous livrons à votre adresse, avec privilège de l'examiner, si elle n'est pas la que vous désirez, retournez-la, ça ne coûte rien. Si vous l'aimez, payez le coût de l'Express à la post et \$5.00—Test bon Marché. O. Collett.

Une Montre avec couvert joli ment gravé, mouvement de l'ère élève, épais plaquage (18 k) rose à une mètre d'or de \$40.00, tient bon temps. Envoyez à l'agent de l'Express ou à nous pour l'examiner, nous sommes conditions 10 et sous ces envois, si vous êtes satisfaits de la montre payez à l'agent \$5.95 et les charges de l'Express.

ROYAL MANUFACTURING CO.

334 rue Dearborn, CHICAGO

AGENTS DEMANDES

AGENTS actifs qui veulent un emploi permanent et payant, peuvent procurer le milieu idéal s'engageant avec nous pour vendre nos Spécialités vigoureux et nos pastilles de Stomach, élevés au Canada. Échantillons gratuits. Soit par la semaine. Écrivez de suite pour le par nos lettres et gagner le territoire exclusif.

FRANK NORTON & Co Toronto, Ont.

## BYCICLES

Nous attirons l'attention des jeunes gens sur l'annonce de la Mead Cycle Co. de Chicago. Avis aux personnes qui désirent se procurer un bicyclette à bon marché, de bonne qualité, d'un fini parfait d'après les modèles les plus nouveaux.

**OUR 30 DAY OFFER \$100**

To keep our great factory busy, and introduce early our splendid '98 models, we have concluded to make a marvelous offer direct to the rider. For 30 days we will sell samples of our best bicycles at net cost to manufacturer and will ship C. O. D. on approval to any city, with receipt of the nominal sum of \$100 (the cost of Denver, \$5). This deposit is not to show good faith on purchaser's part; if you do not want to send money in advance, send your express receipt and guarantee for charges one way and we will pay you the other if you don't want the wheel.

**COSSACK.** Best medium grade for 1898. 1 1/4 inch tubing, striped and decorated, arch crown, dust-proof bearings, ball retainers, best Indiana or New Brunswick tires, standard equipment. Special price on sample \$29.00.

**KLONDIKE.** Best medium grade for 1898. 1 1/4 inch tubing, striped and decorated, arch crown, dust-proof bearings, ball retainers, best Indiana or New Brunswick tires, standard equipment. Special price on sample \$19.00.

**NOTE.** Choice of Color, Style, Height of Frame, Gear, etc. Fully Guaranteed.

You will be surprised at the appearance and quality of these wheels. Don't wait, order now while this offer is open. Prices will be much higher soon. You can make Big Money as an Agent, selling for us. We give one separate cycle of cash, the free use of a sample wheel, or \$25 of a wheel, according to work done.

**Do You Want Cheap Wheels?**

We have numbers of 1896 and 1897 model wheels of various makes and styles, some a little shop-worn, but all new. \$12.00 to \$16.00.

**Wheels Slightly Used, Modern Types, \$8.00 to \$12.00.**

Our business and reputation are known throughout the country. References, any of the express companies, or any bank in Chicago. Art catalogue free. Secure agency at once.

## The J. L. Mead Cycle Co., - Chicago.

La Cie d'assurance sur la vie "La Métropolitaine."

**AVIS**

ON DEMANDE immédiatement des collecteurs. S'adresser au No 76 rue Principale.

## RICHELIEU HOTEL

M. J. B. Durocher, propriétaire de l'Hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'honorer comme par le passé. L'hôtel est entièrement rénové et les améliorations modernes ont été faites. Il peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés.

Les entrées de l'Hôtel Richelieu se trouvent sur la rue Saint-Vincent, l'autre sur la place d'Armes. L'entrée de la rue Saint-Vincent est la plus commode pour les voyageurs.

**CARTES PROFESSIONNELLES.**

**LA VOCATS**

**ROCHON & CHAMPAGNE**  
AVOCATS.  
A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P.,  
No. 214 Rue Principale.

**B. MAJOR, M.P.P.,**  
AVOCAT.  
No. 125 Rue Principale.

**HENRY AYLRN**  
AVOCAT.  
No. 92 rue Principale, Block 8 côté Hull

**J. BROOKE,**  
AVOCAT.  
163 Rue Principale.  
N. B.—AGENT A PRÉTER

**NEELIS & MONK**  
Avocats, Procureurs et Notaires  
22 RUE METCALFE  
OTTAWA

**P. FORAN, M. A., Q. C.,**  
AVOCAT  
226 Rue Principale,

**McCONNELL, B. C. L.**  
AVOCAT.  
146, Rue Principale.

**X. TALBOT,**  
AVOCAT.  
Bloc Goyette, Rue Principale.

**M. McDUGALL, C. R.**  
AVOCAT.  
en face du Palais de Justice, 224 Rue Principale  
Hull.

**G. C. WRIGHT,**  
AVOCAT  
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173  
Argent à Prêter.

**A. GOYETTE,**  
AVOCAT  
No. 126 rue Principale Hull

TELEPHONE BELL 1678 RESIDENCE: STE. ROSE  
MARCHANDS 192

**J. E. S. LEONARD, L. L. B.**  
AVOCAT  
Chambre 76 97, rue St-Jacques  
Edifice de la Banque du Peuple Montréal

**NOTAIRES**

**A. MALO,**  
NOTAIRE  
202, Rue Principale.

**F. A. LABELLE,**  
NOTAIRE  
No. 204 Rue Principale.

**MEDICINS**

**Dr ALEX OUMET**  
No 111 RUE PRINCIPALE  
HULL.

**Dr S. P. COOKE**  
occupera à l'avenir son bureau  
et sa résidence privée au No. 377 rue  
Sparks, coin de la rue Bay, Ottawa.  
Les heures de bureau seront de 9 à  
11 a. m., de 2 à 3 et 7 à 9 hrs. p. m.  
Telephone 1081.

**Dr URGEL ARCHAMBAULT**  
Coin des Rues Brewery et Wright,  
HULL.

**Dr. Howard F. Lyster,**  
(Gradué de l'Université McGill,  
Montréal.)

No. 109 RUE PRINCIPALE, HULL.  
B. B. P. No. 103.

**Dr. J. E. FONTAINE**  
Gradué de l'Université Victoria, 1901  
No. 253 RUE PRINCIPALE, HULL  
Ancienne résidence du Dr. Beaudin,  
Consultation à toute heure.

**CONTRACTEURS**

**Viau et Lachance**  
ENTREPRENEURS  
HULL, QUE

**JOS. BOURQUE**  
ENTREPRENEUR  
E. Bâches Publics, Eglises, Couvents,  
Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.

**BILODEAU & RENAUD**  
Curateur-conjoint, courtiers et comp.  
tables.  
15 ST JAMES ST., 15  
MONTREAL  
Telephone Bell 2003.

**J. ALDICE CHAUSSÉ**  
Architecte  
Mesureur et Évaluateur  
158 RUE SHAW  
Coin St-Jacques/Ottawa  
NO REAL.



**PROVINCE DE QUEBEC**

**DEPARTEMENT DES TERRES,  
FORETS ET PECHERIES**

**Session des bois et des forêts**

Québec, 5 février 1898.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la Province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 22 MARS prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, à la mise à prix par mille mentionnée ci-après vis-à-vis chaque limite

**Lac Saint Jean Nord-Ouest:** No 90, 20 m., \$10; No 91, 35 m., \$10; No 92, 21 m., \$10; riv. Mistassini, 6 m., \$20; riv. du Rat, 8 m., \$20; riv. Mistassini No 2, 35 m., \$15; riv. Mistassini No 3, 13 m., \$15.

**Lac Saint Jean Ouest:** Canton Ross No 2, 4 m., \$30; Nn 93, 48 m., \$10.

**LIMITES AU NORD DU LAC ST. JEAN:**  
1er rang No 4, 26 1/2 m., \$10; No 5, 26 1/2 m., \$10; No 6, 38 1/2 m., \$10; 2e rang No 5, 32 1/2 m., \$10; No 6, 34 m., \$10; No 7, 27 m., \$10; No 8, 18 m., \$10; 3e rang No 5, 35 m., \$10; No 6, 30 m., \$10; No 7, 25 m., \$10; No 8, 18 1/2 m., \$10; No 9, 26 1/2 m., \$10.

**Lac Saint Jean Centre:** Canton Méry, 7 1/2 m., \$20.

**Lac Saint Jean Est:** H. Moncouche, 40 1/2 m., \$30; riv. Shipshaw No 120, 48 m., \$15; riv. Shipshaw No 121, 36 m., \$25; riv. Shipshaw No 122, 31 m., \$25; riv. Shipshaw No 123, 25 m., \$10; riv. Shipshaw No 124, 20 m., \$10; riv. Shipshaw No 125, 16 m., \$10; riv. du Moulin No 1, 9 1/2 m., riv. du Moulin No 2, 6 m., \$10; riv. du Moulin No 3, 14 1/2 m., \$10; riv. à Mars, No 1, 50 m., \$15; riv. à Mars, No 2, 50 m., \$10; lac Kenogami, 5 m., \$10; canton Simard, 5 1/2 m., \$10; canton Otis No 1, 20 m., \$15; canton Ferland No 1, 26 m., \$15; canton Hébert, 54 m., \$20; canton Tremblay 2 m., \$15; riv. Valin No 65, 9 m., \$10.

**Saint Charles:** riv. Upika No 1, 43 1/2 m., \$12; riv. Upika No 2, 41 m., \$10; riv. aux Ecorces No 1, 32 1/2 m., \$25; riv. aux Ecorces No 2, 29 1/2 m., \$25; riv. aux Ecorces No 3, 38 1/2 m., \$25; riv. aux Ecorces No 4, 38 1/2 m., \$25; No 141 Est, 17 m., \$10; No 142, 25 m., \$10; No 144 Nord, 20 m., \$10.

**Saguenay:** Saguenay Ouest Nola, 9 m., \$15; canton Albert, No 89, 36 m., \$15; Bergeronnes, Tadousac, 8 1/2 m., \$15; riv. Blanche (canton Laval), 7 m., \$15; canton Laval No 3, 1 1/2 m., \$25.

**Saint François:** canton Chesham, 4 1/2 m., \$400.

**Saint Maurice:** arrière Manouan E, 50 m., \$50; arrière Manouan F, 40 m., \$50.

**Ottawa inférieure:** canton Wentworth No 2, 6 m., \$200.

**Condition de la vente.**

Ces limites sont adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèques acceptés par une banque incorporée. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère.

La rente foncière annuelle de trois piastres par mille, ainsi que la taxe de feu, est aussi payable immédiatement.

Les limites une fois adjugées seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans, indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si le la publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

S. N. PARENT,  
Commissaire des Terres,  
Forêts et Pêcheries.

**NOUVELLES MODES**

**DELLE A. REMILLARD,** modiste des robes à Hull, désire annoncer à ses clientes pratiques et au public en général de Hull et environs qu'elle est en mesure de pouvoir donner pleine et entière satisfaction de chapeaux pour dames et demoiselles.

LE STOCK de printemps, a été augmenté considérablement de garnitures, rubans, plumes, fourrures, etc., etc.

Chapeaux garnis et non garnis.—Une spécialité.

**DELLE A. REMILLARD,** Modiste  
No. 62 Rue Principale, Hull, Qué.



**Atelier Typographique**

DU

**SPECTATEUR**

154 RUE PRINCIPALE

HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

LETRES FUNERAIRES à une heure d'avis.

CARTES d'AFFAIRES et CARTES de VISITE  
BLANCS de TOUTES SORTES

**JOBS! JOBS!**

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrage en français, anglais, sur papier de toutes couleurs.....

TELS QUE :

Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, Mémoires, Têtes de Compte, Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, etc.

**SOUS LE PLUS COURT DELAI  
ET A PRIX TRES REDUITS**

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.

**BON A NOTER**

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée dans une autre colonne relativement à la remise de 60 p. c. à tous les colons qui paieront leurs lots avant le mois de juin 1898. Cette remise est très importante, et nous remercions l'honorable commissaire des terres de l'avoir accordée.

**50 YEARS' EXPERIENCE**

**PATENTS**

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

**MUNN & Co. 361 Broadway, New York**  
Branch Office, 25 F. St., Washington, D. C.

**SANS DISTINCTION**  
A tous les âges les affections de la gorge et des pommons sont guéries par le BAUME RHUMAL.

**S'ILS VOULEZ UN DENTIER  
PARFAIT ALLEZ CHEZ  
DR C. C. STACKHOUSE**

Le célèbre Dentiste d'Ottawa.  
Dents extraites sans douleur.  
130 rue Sparks.

**IL FAUT ALLER CHEZ  
J. R. McNEIL,**

LE TAILLEUR POPULAIRE,  
POUR : UN HABILLEMENT DE PREMIERE CLASSE  
COUPE GARANTIE ET FINI PARFAIT  
203 RUE SPARKS OTTAWA, ONT.

**Imitation de Mouton de Pers** Compagnie  
Electrique  
d'Ottawa

(Breveté en 1896)

M. ADÉLARD JARRY désire annoncer au public de Hull et des environs qu'il a acheté tous les droits et privilèges pour la fabrication et la vente d'une marchandise en imitation de mouton de Perse, pour la ville de Hull. Les familles privées, peuvent en obtenir le droit de fabrication et en acheter par morceau en s'adressant au soussigné.

**ADÉLARD JARRY,**  
No. 5 et 7, rue Britannia, Hull

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux-temps et lieux respectifs tel que mentionnés plus bas.

**FIERI FACIAS DE TERRIS**  
Cour Supérieure—District d'Ottawa  
Ottawa, à savoir : FREDERICK  
No. 386 JAMES WILSON, de la ville de Buckingham, province de Québec et district d'Ottawa, marchand, Demandeur; contre CHARLES WILSON ET AL., de Cumberland, dans le comté de Russell et province d'Ontario, meuniers, Défendeurs, à savoir :

Ce lot de terre formant partie du lot numéro douze (12), dans le deuxième rang du canton de Buckingham, dans le district d'Ottawa, province de Québec, plus particulièrement connu comme douze-six (12-6), dans le deuxième rang du dit canton, suivant les plan et livre de renvoi officiels du dit canton, et aussi connu sur un plan fait par R. Rancher, arpenteur provincial, en date du 25e jour de juillet 1877, comme lot numéro treize (13), contenant trois acres et trente cinq centièmes d'un acre plus ou moins, et borné comme suit : en front par la rivière du Lièvre, le long de laquelle il mesure huit chaînes et vingt et un centièmes, en arrière et d'un côté par la propriété de sir Charles James Stewart, et au sud par le droit de passage de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, contenant cinq chaînes et seize centièmes en arrière, trois chaînes et vingt huit centièmes sur le côté nord et onze chaînes et quatre vingt dix centièmes sur la ligne du côté sud, le tout mesure anglaise, plus ou moins, avec tous les privilèges d'eau et droits riverains et de propriétaire—ensemble avec les batisses, moulins, écluses, dalles, machines sus érigées et améliorations et appartenances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St. Grégoire de Nazianze de Buckingham, dans le dit district d'Ottawa, le NEUVIEME jour de FEVRIER prochain, à DIX heures de l'avant midi.

**COUTLEE & WRIGHT,**  
Bureau du Shérif, Shérifs.  
Hull 26 Janvier 1898.

**HOTEL RIENDEAU**

Place Jacques-Cartier, Montréal

Cet hôtel, sous la direction de M. Jos. Riendeau offre tous les avantages possibles et est l'un de nos plus confortables.

Nous engageons nos amis de la capitale et de Hull à visiter l'Hôtel Riendeau quand les affaires les appellent à Montréal. Ils n'auront qu'à s'en dire.

**AVIS**

Aux personnes endettées envers  
Asabel L. Stackhouse du  
village de Masson

Vous êtes par la présente, vous et chacun de vous averti que par un acte de vente (sous seing privé) passé et exécuté le 7ème jour du mois de janvier 1898, John Hyde en sa qualité de curateur aux biens du dit A. L. Stackhouse, a vendu au soussigné Ernest L. Stackhouse du village de Masson, commis, toutes les réclamations du dit A. L. Stackhouse, contre vous et chacun de vous. Une copie du dit acte de vente a été déposée entre les mains du protonotaire de la Cour Supérieure pour le district d'Ottawa.

**ERNEST L. STACKHOUSE,**  
Masson, Que.  
Masson, Que., 8 janvier 1898

**CHEMIN DE FER  
OTTAWA & GATINEAU**

Heures des Trains  
A partir de lundi, le 4 octobre 1897 les trains circuleront comme suit.

F. M. A. M.  
4.30 Quitte... Ottawa... Arrive 9.45  
4.40 " " Hull... " 9.38  
4.45 " Gatineau Junction " 9.28  
4.50 " Ironides " " 9.25  
5.01 " Chelsoa " " 9.18  
5.10 " Gravity Tank " " 9.06  
5.14 " Kirk's Ferry " " 8.58  
5.23 " Cascades " " 8.48  
5.48 " Wakefield " " 8.26  
5.48 " North Wakefield " " 8.15  
6.00 " Farralton " " 8.03  
6.13 " Brennan's " " 7.53  
6.19 " " " " " 7.49  
6.40 " Venosta " " 7.35  
6.55 " Kazubazua " " 7.20  
7.08 " Aylwin " " 7.14  
7.13 " Mark's Crossing " " 7.00  
7.30 " Gracefield " " 6.45

On peut obtenir des billets au bureau du Pacifique Canadien, rue dépôt Union et au No 31, "Central" Chamber, Ottawa.

**P. W. RESSEMAN,**  
Surlintendant Général